

Le 22 juin 2016

M^e Louise Tremblay
Ligne directe : 514.871.5476
ltremblay@millerthomson.com

PAR SDE ET PAR COURRIER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande ré-amendée de Gazifère Inc. pour la modification de ses tarifs à compter du 1^{er} janvier 2016
Dossier de la Régie : R-3924-2015 (Phase 4)
Notre dossier : 111216.0082

Chère consoeur,

Tel que demandé dans la décision D-2016-092 relative à la phase 4 du dossier mentionné en titre, Gazifère souhaite préciser le taux d'amortissement résultant des paramètres retenus par la Régie pour les conduites principales, soit une durée de vie utile moyenne de 80 ans et un taux de récupération net moyen de -74%.

Notre cliente a demandé à son expert Larry Kennedy de procéder à une mise à jour de son étude en utilisant les paramètres retenus par la Régie et le résultat obtenu est de 2,07%, soit sensiblement le même résultat que celui estimé par la Régie.

Gazifère utilisera donc ce dernier taux dans le cadre de son dossier tarifaire 2017.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencrl

Louise Tremblay
LT/lid

c.c. procureurs des intervenants (par courriel)